



Piratage de mail et de compte bancaire

Par **C PRIEUR**, le **25/11/2013 à 19:10**

Bonjour
Mes comptes mails ont été piratés et ceci malgré le changement de codes de mail, de compte, d'opérateur. Des documents de divorces, de contrat de travail et rib ont été piratés et utilisés. Mon ex mari avec qui j'étais en procédure de divorce à fait ces différents piratage, j'en ai la preuve formelle depuis aujourd'hui.
Je le soupçonne, sans preuve cette fois, d'avoir piraté mon compte bancaire 3500€, (le nécessaire à été fait mais sans que je porte de soupçon sur lui jusqu'à ce jour).
Quelle peine est encourue pour piratage de mail ?
Merci de votre aide.